Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez la copie web

N° 657 | 1er juillet 2025

La lettre Pro

S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Postes hospitalo-universitaires, dispositif de toxicovigilance, attaque d'abeilles tueuses : ce qu'a réservé la semaine de la médecine d'urgence

La médecine d'urgence était à l'honneur, la semaine dernière. Vendredi, plus de 200 personnes ont participé à un exercice simulant une attaque d'abeilles tueuses aux îles du Salut. Les deux journées précédentes avaient été rythmées par la première édition du Congrès amazonien de médecine d'urgence. En début de semaine, des discussions ont eu lieu avec le Conseil national des universités pour la création de poste hospitalo-universitaire dans la spécialité.

Panique aux îles du Salut ! Vendredi, plus de 200 personnes ont participé à un exercice nombreuses victimes (NOVI) sur le principal site touristique de Guyane. Le scénario : « A 9 heures, un plan blanc a été déclenché suite à une attaque d'abeilles tueuses sur les îles du Salut. Un afflux massif de victimes est attendus sur les sites de Kourou et Cayenne » du CHU.

Une cinquantaine de victimes de piqûres, jouées par des étudiants infirmiers, sont recensées. Les premiers secours arrivent par hélicoptère. Les sapeurs-pompiers suivent par la mer. La plupart des victimes sont évacuées en un peu plus de quatre heures, notamment vers un poste médical avancé installé à Kourou, comme le relate ce reportage de Guyane la 1ère (à compter de 5'42).

Un Retex dans les prochains jours

« Ça a pris du temps mais c'est bien. Ça nous permet de se rendre compte que dans la vraie vie, les choses prennent du temps, même quand on a anticipé, même quand il y a des choses qu'on avait prévues. Il va falloir qu'on travaille à raccourcir ce temps », témoigne le Dr Camille Deschamps, au micro de la télévision publique. « Nous avons pu mobiliser des moyens qu'on n'avait jamais mobilisés, poursuit le Dr Jeanne Charbonnier, médecin au Samu et référente situations sanitaires exceptionnelles. C'était un énorme exercice et on a pu collaborer et s'organiser au mieux pour évacuer des victimes, et cela peut arriver dans la réalité qu'on ait de nombreuses victimes. Il y a beaucoup de choses qui peuvent se passer et il y a beaucoup de personnes qui passent chaque jour aux îles. Là, on a pu remplir cet objectif d'évacuation par hélicoptère et voie maritime. »

Cet exercice fera l'objet d'un retour d'expérience (Retex) dans les prochains jours. Cette étape est prévue dans le cadre de la prochaine certification HAS, prévue en mars 2026 pour le CHU de Guyane et les hôpitaux historiques. La Haute Autorité de santé a en effet rendu obligatoire l'organisation de Retex après un tel exercice ou lors d'une situation réelle.

Le dispositif de toxicovigilance confié au CHU

Cet exercice venait également ponctuer une semaine consacrée à la médecine d'urgence. Le point d'orgue avait été la première édition du Congrès amazonien de médecine d'urgence (Camu), organisé les mercredi et jeudi à l'Institut Santé des populations en Amazonie (Ispa). L'une des sessions du jeudi a notamment permis de faire le point sur l'avancée des connaissances en matière d'intoxications en Guyane. Qu'il s'agisse des venins, des plantes de nos jardins ou de pesticides tels le Paraquat, les urgentistes du CHU de Guyane ont acquis une expertise dans la prise en charge des patients intoxiqués. Cette expertise a convaincu l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) de confier le dispositif de toxicovigilance au CHU, en début d'année, et en particulier au Département Recherche Innovation Santé Publique (DRISP). Ainsi que l'a expliqué le Dr Théo Blaise, son responsable scientifique, le dispositif de toxicovigilance sera chargé d'animer un réseau de professionnels et d'experts, de générer des connaissances, d'apporter une aide à la réalisation de travaux scientifiques, de mener des actions de santé publique et de communiquer à destination des professionnels et du grand public. Il se placera à l'interface du centre antipoison de Paris, centre de référence pour la Guyane, de l'Anses, son financeur, de l'Agence régionale de santé et des professionnels de santé du territoire. L'essentiel de ses activités devraient démarrer à la rentrée.

Deux postes de PU-PH en perspective

Le début de semaine, pour sa part, avait été consacré à l'enseignement. Les internes du diplôme d'études spécialisées de médecine d'urgence des Antilles-Guyane ont pu profiter des connaissances des experts venus pour le congrès. Mardi, une réunion a été organisée entre la direction du CHU, Laurent Bien, directeur général de l'ARS, et les Pr Karim Tazarourte et Olivier Mimoz, du Centre national des universités (CNU) de médecine d'urgence. L'objectif de cette rencontre était l'ouverture d'un poste de maître de conférences des universités - praticien hospitalier (MCU-PH) pour lequel le Dr Fremery, urgentiste à Cayenne, est pressenti, et la création d'un poste de professeur associé pour le Dr Rémy Mutricy, chef de service des urgences de Cayenne. À terme, le souhait est de disposer de deux professeurs des universités - praticiens hospitaliers (PU-PH) pour les urgences du CHU de Guyane

« Si on ne teste pas en réel, on ne peut pas se rendre compte »

« Si on ne teste pas en réel, on ne peut pas se rendre compte »

Anne-Lise Maitrot et les Dr Camille Deschamps et Jeanne Charbonnier forment le comité de pilotage de l'exercice NOVI qui s'est déroulé vendredi aux îles du Salut. Elles livrent leurs premiers constats. « Dans l'ensemble, l'exercice s'est bien passé pour tout le monde : tous les corps professionnels et les bénévoles. L'exercice visait plusieurs objectifs :

- Évaluer la coopération interservices ;
- Évaluer notre capacité à évacuer de nombreuses victimes des îles du Salut ;

Évaluer la capacité du site de Kourou à déplacer son PSM1 (poste sanitaire mobile) et à le transporter vers les îles. C'était un défi logistique avec 450 kg de matériel répartis en treize malles plus dix brancards. Nous avions aussi besoin d'acter qui transporterait les malles vers les îles. Désormais, Kourou et l'Emiz (état-major interministériel de zone) le savent.

« Il y avait ensuite d'autres objectifs secondaires. Est-ce qu'on pouvait évacuer en brancard sur la navette de Pro Maritime ? On a vu que ça marche. Il faut avoir en tête que, dans une telle situation, nous serions sans doute amenés à réquisitionner des opérateurs privés. Cet exercice nous a vraiment permis de tester sa capacité d'évacuation.

« Il y a des choses, si on ne les simule pas en réel, on ne peut pas se rendre compte du temps que ça prend. On se rend compte que pour utiliser Pro Maritime, il faut rédiger une réquisition, faire une demande à l'Emiz. Tout cela prend un certain temps.

« L'exercice nous a aussi permis de voir comment s'articulent les deux plans communaux de sauvegarde de Cayenne et de Kourou. Cayenne, car c'est sur son territoire que se trouvent les îles du Salut, et Kourou qui se trouve en face.

« Cet exercice a également été utile aux gendarmes. Ils ont découvert la catastrophe le jour J et ont vécu en conditions réelles l'heure et demie jusqu'à l'arrivée du Smur. Ils se sont rendu compte que dans une telle situation, ils resteraient longtemps seuls sur place avec les victimes et qu'il y a donc une culture du secourisme à entretenir. Cet exercice, y compris dans sa préparation, a donc soulevé des questions sur les besoins en matériel et médicament dont ils auraient besoin. La préparation a permis de se poser des questions et de trouver de premières réponses sur le matériel à prépositionner. L'exercice nous a aussi permis de tester des solutions auxquelles nous avions pensées pendant la préparation.

« L'exercice a aussi permis aux différents corps de métier de poursuivre des objectifs qui leur étaient propres. Tous ont été volontaires et ont trouvé des objectifs personnels. Les mairies ont joué le jeu. Kourou, par exemple, a permis notre installation à la maison des jeunes. La mairie de Cayenne, pourtant plus éloignée, a envoyé cinq observateurs. Ils ont posé de nombreuses questions, ont réfléchi à des solutions. La Cump (cellule d'urgence médico-psychologique) a été mobilisée. Les sapeurs-pompiers ont travaillé avec un mannequin sur le cas d'une personne se jetant à l'eau pour fuir les abeilles et n'étant plus en mesure de revenir au bord.

« L'exercice a testé la collaboration entre le Sdis (service départemental d'incendie et de secours), la BSPP (brigade des sapeurs-pompiers de Paris, chargée de la protection du centre spatial guyanais et de ses environs), le CSG, les mairies de Cayenne et Kourou, le CHU. Nous avons réussi à faire activer les cellules de crise des trois hôpitaux, y compris Saint-Laurent qui est plus éloigné. En matière de bed management, cela a permis à l'hôpital de voir ce qu'il pouvait proposer s'il devait entrer en action. Des membres de la direction de Saint-Laurent sont venus à Cayenne. Ce fut vraiment un exercice CHU. La direction du CHU s'est impliquée dans la gestion de crise. C'est la première fois qu'autant de ses membres participaient à une cellule de crise.

« Un autre point positif fut d'avoir des experts de l'Hexagone et des Antilles. Leurs retours ont été très intéressants. L'exercice s'est également révélé utile pour eux. Ils ont prévu de répliquer certaines choses dans leur pratique et leurs exercices.

« Désormais, il faut analyser tout ça. Le Pr Morgan Jaffrelot (CHU de Brest, coordinateur pédagogique du DU pédagogie et simulation en santé) nous a prévenues que pour un quart d'heure de simulation, il faut compter deux heures de débriefing. Cela pose des questions sur la manière de le faire pour un exercice de six heures. Il y aura sans doute un Retex (retour d'expérience) en septembre avec tous les corps de métier et un Retex au niveau du CHU. De notre côté, nous avons des grilles d'évaluation. Il faut aussi que l'on échange avec tous les participants. Il y aura un travail de recueil de données car cela peut aboutir à un travail de recherche et à une publication.

EN BREF

♦ Grève des gardes dans les pharmacies : de nombreuses officines annoncent leur participation

À l'appel d'un mouvement national, une large majorité des pharmacies de Guyane participera à la grève illimitée des gardes à compter d'aujourd'hui. Ce mouvement fait suite à une réforme nationale impactant le modèle économique des pharmacies, notamment sur les remises sur les

médicaments génériques. En Guyane, la mobilisation est suivie sur l'ensemble du territoire. Pour assurer une continuité, le nécessaire est fait afin de maintenir des pharmacies de garde sur chaque secteur. L'Agence régionale de santé invite les patients à anticiper leurs besoins en journée pour toutes leurs ordonnances et traitements chroniques.
La pharmacie de garde peut être trouvée en appelant le : 32 37.

De leur côté, les médecins libéraux annoncent une grève administrative pour protester contre le report de six mois de certaines revalorisations conventionnelles. « Nous ne faisons pas grève des consultations car avec les grandes vacances, la Guyane devient encore plus un désert médical, explique le Dr Jawad Bensalah, trésorier de la CSMF, syndicat de médecins libéraux majoritaire en Guyane. En revanche, nous ne participerons pas aux commissions paritaires, nous cessons la télétransmission et reprenons les formulaires papier des arrêts de travail. »

♦ Le PRSE présenté aux habitants de Cogneau-Lamirande

Chose promise, chose due ! En septembre 2023, l'ARS, la préfecture et la Collectivité territoriale (CTG) avaient organisé, dans les quartiers de Cogneau-Lamirande et Balata, à Matoury, deux focus groupe sur le plan régional santé-environnement (PRSE), alors au début de sa rédaction. Le 17 juin, une restitution a été organisée à Cogneau-Lamirande, sous forme d'ateliers.

« Lors de notre première rencontre, nous avions discuté de la manière dont les problèmes d'environnement impactaient votre quotidien. Vous aviez vraiment fait remonter le problème des dépôts sauvages de déchets, mais également les maladies zooniques liées à la présence de moustiques et de rats, et les problèmes d'eau, que ce soit l'eau stagnante ou l'importance d'avoir accès à l'eau potable », a rappelé Adrien Ortelli, chef de service santé environnement à l'ARS, lors de la restitution.

Le PRSE 2024-2028 a retenu vingt-six actions (lire la Lettre pro du 22 novembre 2024). Guyane promotion santé (GPS) est chargé de sa coordination. Pour cela, l'association a recruté Marion Tissier, en début d'année. Hydrogéologue de formation, elle a mené une grande partie de sa carrière en bureau d'études spécialisé en environnement, en France et à l'étranger.

Adrien Ortelli a cité quelques actions prévues au PRSE :

- Renforcer les capacités des collectivités locales à l'exercice de la compétence déchet à travers des formations spécifiques, des échanges de bonnes pratiques et un soutien technique ;
- Réduire les risques sanitaires liés aux problématiques d'accès à l'eau potable des personnes vivant en situation de vulnérabilité. Cette action sera pilotée par la Croix-Rouge française à travers son équipe spécialisée en eau, hygiène et assainissement.
- Étudier la possibilité d'utiliser la bactérie Wolbachia pour Réduire les capacités vectorielles du moustique Aedes aegypti. L'Institut Pasteur de Guyane mène des études en ce sens (lire la Lettre pro du 5 novembre).

Deux ateliers ont été proposés à la quarantaine d'habitants venus à la restitution :

- L'un sur la désinfection de l'eau en vue de sa consommation, animé par la Croix-Rouge française ;
- L'autre sur la manière d'éviter la prolifération des moustiques chez soi, animé par l'Institut Pasteur.

Le PRSE pourrait être signé à la rentrée par le préfet, le directeur général de l'ARS et le président de la CTG, après le vote de la Collectivité territoriale sur le document.

♦ L'ARS et le CHU au cœur du peloton

Le 34e Tour cycliste de Guyane se courra du 16 au 24 août. Après deux premières journées dans l'Île-de-Cayenne, il fera étape à Sinnamary, Saint-Laurent-du-Maroni, Apatou, Mana, Awala-Yalimapo, Iracoubo et Macouria, avant une arrivée finale sur la place des Palmistes. Vingt et une équipes participeront tandis que plusieurs dizaines de milliers de spectateurs sont attendus sur le bord de la route et aux arrivées.

Vendredi, Laurent Bien, directeur général de l'Agence régionale de santé, et Christophe Bouriat, directeur général par intérim du CHU, ont signé une convention avec Jean-Yves Thiver, président du comité organisateur. Grâce au soutien financier de l'ARS, le logo du CHU de Guyane sera présent sur tous les maillots : les maillots des équipes et les maillots distinctifs des leaders.

L'ARS et le CHU animeront également un stand à chaque arrivée pour accueillir le public.

♦ Retrouvez la Lettre Recherche jeudi

Le Département Recherche Innovation Santé Publique du CHU publie le dixième numéro de sa Lettre Recherche, jeudi. Cette newsletter, consacrée aux travaux de recherche en santé menés au sein du CHU, abordera les thèmes suivants :

- Le syndrome d'alpha-Gal avec la réalisation de flyer pour comprendre cette allergie ;
- L'épidémiologie génétique de l'histoplasmose en Guyane ;
- La mesure du nombre de cas de paludisme évités grâce au projet Malakit ;
- Une enquête sur les connaissances, attitudes et pratiques des femmes enceintes vis-à-vis des infections sexuellement transmissibles ;
- Une évaluation de l'impact de l'histoplasmose sur d'autres continents à partir de la cohorte FHDH ;
- Une présentation de l'unité ad hoc Santé des populations en Amazonie ;
- Un retour sur la première édition du Congrès amazonien de médecine d'urgence ;
- Les projets de recherche en cancérologie au sein du CHU suite à la mission du Girci Soho ;
- Une bande dessinée sur l'impact du mercure chez les garimpeiros ;
- Une bande dessinée sur le métier d'attaché de recherche clinique investigateur ;
- Une vidéo sur le métier de biostatisticien ;
- Et un diaporama pour découvrir l'Institut Santé des populations en Amazonie (Ispa), le nouveau bâtiment enseignement – recherche du CHU.

S'abonner.

Retrouver les anciens numéros de la Lettre Recherche.

E-Santé

♦ CHU : la prise de rendez-vous via Doctolib momentanément suspendu

La prise de rendez-vous en ligne au CHU via Doctolib est momentanément suspendue. Cette interruption est due à un incident technique en lien avec Hôpital Manager (HM), la solution dossier patient informatisé de l'établissement. La fin des dysfonctionnements de Doctolib est prévue courant de cette semaine.

Ils bougent

Salah Daoui, directeur préfigurateur des affaires financières du CHU, quitte l'établissement pour des raisons professionnelles et familiales. Dans l'attente de la publication du poste de directeur adjoint, l'intérim sera assuré par Rumun Khan, jusque-là en poste à la direction des CDPS et hôpitaux de proximité.

Jehan-Olivier Maignien, responsable RSE et QVCT et directeur du centre périscolaire au CHU - site de Saint-Laurent-du-Maroni, prend la direction de l'hôtel Kaz Papillon. Il succède à Dominique Linval. Son objectif sera « de faire en sorte que l'hôtel retrouve son équilibre financier ». Kaz Papillon compte trente chambres réservées à l'hébergement gratuit d'agents du CHU en mission à Saint-Laurent-du-Maroni et de volontaires de la Réserve sanitaire, et quarante chambres destinées à l'activité hôtelière commerciale classique.

Actus politiques publiques santé et solidarité

♦ Arrêt de travail : les formulaires papier non sécurisés désormais rejetés par l'Assurance Maladie

À compter de ce 1er juillet, l'utilisation du nouveau formulaire Cerfa sécurisé pour l'établissement des arrêts de travail est obligatoire, quand l'utilisation du téléservice amelipro n'est pas possible.
« Avec les grandes vacances et pour laisser le temps à tous les professionnels de santé et à tous les établissements de santé de commander ces nouveaux formulaires, l'Assurance Maladie applique, en accord avec les services de l'État, une période de tolérance, précise-t-elle. Les prescriptions d'arrêt de travail sur des formulaires non sécurisés seront encore acceptées durant les mois de juillet et août ; et en parallèle des rappels pédagogiques seront réalisés auprès des prescripteurs.
« À compter du 1er septembre, tout formulaire d'avis d'arrêt de travail papier non sécurisé sera rejeté par l'Assurance Maladie et retourné au prescripteur pour qu'il réalise un avis d'arrêt de travail au bon format. Elle informera aussi le patient, qui devra renvoyer dans les plus brefs délais le nouveau formulaire fourni par son professionnel de santé. »

♦ Interdiction de fumer dans certains lieux publics extérieurs

L'interdiction de fumer dans les lieux publics extérieurs où peuvent se trouver des enfants entre justement en vigueur. Son non-respect peut engendrer une contravention allant jusqu'à 450 euros. Si l'interdiction concerne, entre autres, les abords des établissements scolaires, plages, parcs, stades, piscines et autres arrêts de bus, elle ne s'applique pas en revanche aux terrasses des cafés, ni aux cigarettes électroniques.

Offres d'emploi

■ Guyane promotion santé recrute :
- Un médecin pour le CDPS d'Apatou à compter du 18 août ;
- Un médecin à Papaïchton pour le mois d'août ;
- Un médecin à Maripasoula à compter du 18 août.

Postuler.

Agenda

Demain
► **Dépistage** de la vision pour les enfants de 9 mois à 5 ans, par Cécilia Courbet, orthoptiste, de 9 heures à 15 heures à la maison France services d'Iracoubo.

►**Afterwork karaoké** de la CPTS, à 19h30 à l'Entrepôt, à Cayenne. S'inscrire.

Lundi 7 juillet
► **Webinaire RH** de l'Anap : « Bâtir une politique d'attractivité et de fidélisation efficace », de 9 heures à 10 heures (heures de Guyane). S'inscrire. Sessions suivantes les 15 septembre, 20 octobre et 15 décembre.

Mardi 8 juillet
► **Webinaire** sur la messagerie sécurisée de santé, organisé par la CPTS, l'ARS et l'Assurance maladie.

►**Atelier de la recherche** de Guyane promotion santé sur « Parentalité et handicap mental : entre droits reconnus et réalités vécues », de 9 heures à 11 heures en visioconférence avec Dominique Dubois (Creai Bourgogne – Franche-Comté), Chloé Mollard (Creai Guyane), Cap Parents et des retours d'expérience de parents. S'inscrire.

Mercredi 9 juillet
►**Présentation d'outils techniques d'intervention** sur le thème de l'estime de soi et de l'affirmation de soi, avec Guyane promotion santé, de 8h45 à 12 heures au 4, rue Félix-Eboué, à Cayenne.

Jeudi 10 juillet
► **Webinaire** d'information sur le diplôme universitaire (DU) de prévention et promotion de la santé, à 14 heures. Modalités d'inscription à venir.

Jeudi 24 juillet
► **Webinaire** sur le bon usage des antibiotiques, focus sur l'infection urinaire, par le Dr Alessia Melzani (Craig, CHC), à 20 heures. S'inscrire.

Mercredi 6 août
► **Afterwork** karaoké de la CPTS, à 19h30 à l'Entrepôt, à Cayenne. S'inscrire.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

FAISONS-NOUS TESTER REGULIEREMENT

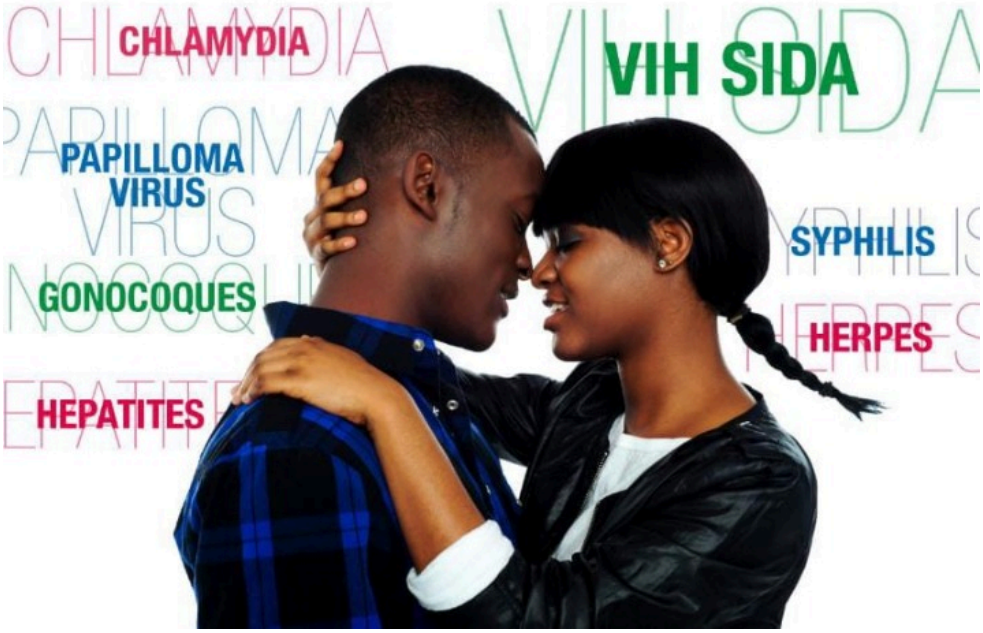

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Laurent BIEN
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89

www.guyane.ars.sante.fr

Cliquez sur ce lien pour vous désabonner